

# RAPPORT MORAL 2023

## « Favoriser l'autonomie, un enjeu de société »

### L'édito de Monique Sassier

2023 fut une année importante : l'ensemble des projets exposés dans ce rapport ont vocation à déterminer la part de l'autonomie dans la volonté de maintenir le bien-être tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap toutes confrontées à la maîtrise de la dépendance.



Les enjeux liés à l'habitat, à la citoyenneté ainsi qu'à l'accès à l'emploi sont au cœur de nos travaux et réflexions de par leur lien étroit avec la préservation de la meilleure autonomie possible au regard des situations de chacun.

Pour agir la Fondation Autonomia a choisi 3 leviers principaux.

Le premier consiste à accompagner les acteurs associatifs qui œuvrent au quotidien auprès des personnes et de leurs proches. Par le soutien de projets, d'initiatives innovantes pouvant contribuer à faire avancer les connaissances et les pratiques.

Le second est de mobiliser les générosités et la philanthropie pour servir la cause de l'autonomie. En créant une fondation sous égide, la Fondation Autonomia propose à des fondateurs souhaitant s'engager et créer leur propre fondation un accompagnement personnalisé ainsi qu'un cadre juridique et fiscal adapté.

Le troisième levier consiste à rassembler les énergies individuelles et collectives pour des prises de parole qui puissent faire avancer prises de conscience, politiques publiques et connaissances sur le champ de l'autonomie.

Pour décliner ses engagements La Fondation Autonomia est particulièrement vigilante à considérer la volonté individuelle de chacun à prendre en compte ses capacités. Elle a également comme principe de s'inscrire dans un réseau de partenaires qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels, associatifs ou médico-sociaux.

La Fondation Autonomia rappelle que la solidarité est une valeur et qu'elle traduit l'engagement de tous pour le bien être de chacun. Elle contribue à vaincre l'isolement des personnes aidées et des aidants.

Elle se manifeste aussi par la création de liens entre les personnes à la recherche de plus d'autonomie et les professionnels acteurs de confiance.

Dans les années à venir, la Fondation Autonomia veillera à toujours aller à la rencontre de la réalité, de ses contraintes, de ses enjeux afin de rester au plus proche des besoins et des souhaits des personnes quant à leur conception de l'autonomie.

Elle poursuivra son effort pour élaborer collectivement des propositions pour promouvoir des pratiques utiles à l'autonomie, pour accompagner et faire confiance à des professionnels qui développeront des innovations pertinentes et efficaces.

## 1. PRESERVER ET FAVORISER LA MEILLEURE AUTONOMIE POSSIBLE

La mission de la Fondation AUTONOMIA est d'encourager et de préserver l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction.

Face à l'évolution démographique et aux contextes budgétaires, les enjeux de société liés à l'autonomie sont plus que jamais des priorités.

Aussi, le projet de la Fondation AUTONOMIA est bien de comprendre ces enjeux d'un point de vue social et sociétal, de s'en saisir et de devenir un acteur philanthropique de référence sur le champ de l'autonomie afin de contribuer à y apporter des réponses innovantes, utiles et efficaces.

Aussi, la Fondation agit à trois niveaux :

- Elle mène un travail de proximité avec les acteurs de terrain (associations, établissements médico-sociaux, etc) en vue de soutenir leurs actions, d'identifier les besoins non couverts, et d'œuvrer par une prise de parole collective pour l'amélioration et l'adaptation des politiques publiques,
- Elle poursuit le déploiement de son statut d'abritant pour mobiliser les générosités privées en faveur de l'autonomie,
- Elle soutient des travaux d'étude et de recherche afin d'identifier les besoins de connaissance sur le champ de l'autonomie en vue d'améliorer les réponses proposées et d'y apporter des éléments d'analyse issus de travaux portés par des professionnels des études et de la recherche.

L'ensemble de ces actions vise à agir simultanément pour :

- **Repérer** des besoins non couverts,
- **Identifier** des solutions innovantes,
- **Essaimer** des bonnes pratiques,
- **Financer** des expérimentations,
- **Impulser** des modifications sur les politiques publiques aux côtés des autres acteurs impliqués auprès des bénéficiaires, des professionnels et de l'ensemble des acteurs concernés

## 2. S'ENGAGER AUX COTES DES ACTEURS DE TERRAIN

Dès 2021, six thématiques prioritaires ont été choisies afin d'orienter plus précisément l'action de la Fondation autour des enjeux d'autonomie et d'ancrer son implication de façon concrète auprès des acteurs de terrain.

### NOS PROGRAMMES

L'action de la Fondation AUTONOMIA est structurée en programmes qui visent à encourager et préserver l'autonomie. Des programmes qui concrétisent l'action de la Fondation en faveur de la prévention, des soins, des accompagnements et de l'inclusion sociale et professionnelle pour les personnes concernées par le handicap, toute forme de dépendance et les addictions de toute nature.

- Citoyen et engagé à tout âge**  
L'engagement citoyen est une façon de participer à la vie d'une société en mettant son énergie, ses compétences son temps...
- La médiation familiale, alliée de l'autonomie**  
La médiation s'appuie sur le principe d'autonomie qui fait une place à chacun, et recherche, par une médiation constructive...
- L'emploi, source d'autonomie**  
Autonomie et qualité de vie sont fortement corrélées. L'accès et le maintien dans l'emploi constituent des leviers...
- Un habitat pour des liens**  
Le programme un habitat pour des liens encourage des initiatives qui envisagent des formes d'habitat qui mettent le...
- Générations numériques**  
L'ère numérique est un fait. Toutes les générations sont invitées à s'inscrire dans ce contexte dès le plus jeu...
- Etudes, innovation et recherche**  
La Fondation AUTONOMIA est engagée pour contribuer au financement de projets d'étude...

Je fais un don, don IFI

En 2023, la Fondation a poursuivi son engagement aux côtés des porteurs de projets associatifs qui apportent des réponses concrètes aux enjeux d'autonomie.

L'action de la Fondation s'est ainsi traduite :

- Par le **lancement d'un second appel à projets** « Plus d'autonomie c'est possible » qui s'est traduit par le soutien de quatre porteurs de projets sur une durée de deux ans
- Par la **poursuite de son engagement auprès des porteurs de projets associatifs** soutenus en 2022 autour des enjeux d'habitat, d'engagement citoyen, d'inclusion numérique,
- Par la réalisation **d'un bilan qualitatif et quantitatif** issu de l'étude des travaux menés par les porteurs de projets soutenus dans le cadre du premier appel à projets « Plus d'autonomie c'est possible »

Simultanément, des rencontres avec des organisations (essentiellement des associations et des fondations) porteuses de projets qui répondent à des enjeux d'autonomie ont été organisées afin de mieux comprendre les besoins de terrain, les projets engagés, les besoins non couverts ou insuffisamment pourvus, les enjeux de société et les déterminants de l'autonomie.

Les projets ne s'inscrivent pas tous dans les modèles de financement existants. Les premiers enseignements tirés de ces partenariats mettent en exergue que la réussite, la pérennisation des projets reposent sur les personnes engagées pour mener les actions et projets.

## 2.1 UNE SECONDE EDITION DE L'APPEL A PROJETS PLUS D'AUTONOMIE C'EST POSSIBLE

L'appel à projets lancé en 2023 s'adressait à des structures à but non lucratif qui accompagnent des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction afin de contribuer à leur apporter la meilleure autonomie possible.

### Les thèmes de l'appel à projets

#### **+ Numérique, innovations technologiques, autonomie et liens**

Dans une société qui vise à une amélioration continue de l'inclusion sociale et intergénérationnelle de chacun, l'enjeu est de mettre en évidence :

- La façon dont l'accès aux nouvelles technologies peut constituer un acquis qui contribue à la prévention et la préservation de l'autonomie
- La place de l'environnement technologique dans le soutien à l'autonomie

L'appel à projets avait bien pour vocation de valoriser des actions qui font des nouvelles technologies des outils qui contribuent à favoriser l'autonomie et les liens humains par le biais de solutions accessibles par l'ensemble des personnes concernées (bénéficiaires directs, proches, aidants, professionnels).

#### **+ Un environnement favorable pour l'accès à l'emploi : formation initiale et continue, engagement citoyen**

La formation initiale, universitaire et continue, l'accès à l'emploi des jeunes diplômés en situation de handicap, les reconversions professionnelles et le maintien dans l'emploi des adultes constituent des leviers majeurs pour l'acquisition et le maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction.

Les dispositifs actuels répondent partiellement aux besoins. L'enjeu de l'appel à projets était d'identifier et de valoriser des initiatives portées par des acteurs de terrain qui contribuent à innover dans ces domaines de la formation et de l'accès à l'emploi et de l'implication citoyenne quelle que soit la singularité du bénéficiaire.



« Plus d'autonomie c'est possible »

Appel à Projets 2023



## « Plus d'autonomie c'est possible » Lauréats de l'appel à projets 2023

En mai 2023, la **Fondation Autonomia** a lancé un appel à projets dont l'objet est de soutenir des initiatives et projets qui favorisent l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance ou concernées par toute forme d'addiction.

Les thèmes de l'appel à projets :

- **Numérique, innovations technologiques, autonomie et liens**
- **Un environnement favorable pour l'accès à l'emploi : formation initiale et continue, engagement citoyen**

• **Les lauréats 2023 seront soutenus pendant 2 ans par la Fondation !**



**ADMR de la Somme** pour son offre **Numeric'Aide** qui propose à des personnes isolées un accompagnement individualisé à domicile pour l'usage des outils numériques pour permettre un accès aux services d'e-santé, aux services publics, aux liens sociaux et services de la vie courante.



**FRATRIES** pour son projet de **colivings inclusifs** où de jeunes actifs, avec et sans handicap, vivent ensemble. Le coliving est une solution d'habitat partagé où les différences sont abordées comme des chances de partager, de (se) découvrir, de changer de regard.



**GREEN ACTES** pour son **challenge Solitudiant** qui encourage des salariés et usagers d'EA et d'ESAT et des groupes d'étudiants à travailler ensemble pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap. Le challenge permet de faire évoluer le regard porté sur le duo travail et handicap.



**BENENOVA** pour son **programme de bénévolat inclusif** où le bénévolat devient un levier de préservation de l'autonomie pour des personnes en situation de handicap qui passent d'une posture « d'aidé » dans leur parcours de vie à une posture « d'aidant » favorisée par une action solidaire.

## 2.2 UN ENGAGEMENT AUPRES DES ACTEURS ASSOCIATIFS

En 2023, la Fondation a poursuivi son action auprès des acteurs associatifs.

### 2.2.1 LES PROJETS SOUTENUS SUR LA PERIODE 2021/2023



#### Citoyen et engagé à tout âge

L'engagement citoyen est une façon de participer à la vie d'une société en mettant son énergie, ses compétences son temps à disposition « d'un autre que soi » dans une dynamique collective.



Intervention de jeunes en service civique au domicile de familles concernées par le handicap d'un proche



Déploiement national d'un accompagnement global dédié aux jeunes aidants



Promotion du bénévolat intergénérationnel en vue de garder, d'établir ou de rétablir des liens entre les personnes et les générations



#### Un habitat pour des liens

Le programme « un habitat pour des liens » encourage des initiatives qui envisagent des formes d'habitat qui mettent le lien au cœur du dispositif.



Création de colocations pour des seniors dans une optique de prévention, de maintien des liens sociaux en vue de favoriser l'autonomie



Déploiement d'une offre de logement social comme support aux projets de vie de personnes perte d'autonomie



Sensibilisation des mandataires judiciaires au sujet de l'adaptation de l'habitat afin de les doter des outils nécessaires pour qu'ils puissent favoriser le maintien de l'autonomie des personnes qu'ils accompagnent



#### L'emploi, source d'autonomie

Autonomie et qualité de vie sont fortement corrélées. L'accès et le maintien dans l'emploi constituent des leviers essentiels d'inclusion pour les personnes en situation de handicap



Mobilisation, plaidoyer et soutien de l'handipreneariat par l'aide à la création d'entreprises par des personnes en situation de handicap



Développement de la plateforme digitale actifsDV qui encourage – par son action auprès des salariés et des employeurs – l'emploi des personnes en situation de déficience visuelle



Accompagnement des personnes bipolaires pour leur accès et maintien dans l'emploi



### Génération numérique

L'ère numérique est un fait. Toutes les générations sont invitées à s'inscrire dans ce contexte dès le plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie.



Organisation du challenge Défi déconnexion, action d'éducation et de prévention pour les jeunes et leurs parents sur le bon usage des outils



Ateliers de sensibilisation aux outils numériques pour les personnes âgées afin de leur permettre de préserver leur autonomie



### Etudes, innovation et recherche

La Fondation AUTONOMIA est engagée pour contribuer au financement de travaux d'études et de recherche qui apporte des analyses, éclairages, données en lien avec l'amélioration de l'autonomie.



Dispositif INDI'LAB qui valorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap en les impliquant dans l'élaboration et la création d'outils adaptés à leurs besoins.



Expérimentations de nouvelles formations et pratiques professionnelles dédiées aux Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap



Etude qui vise à mesurer l'impact de la vie au sein d'éco lieux sur la préservation de l'autonomie des personnes âgées



Conception d'un guide qui vise à influencer et à améliorer la représentativité des personnes en situation de handicap dans les productions audiovisuelles

### La Main et le Souffle

Etude sur l'impact de la pratique du Qi Kong sur l'autonomie des personnes âgées



### La médiation familiale, alliée de l'autonomie

La médiation s'appuie sur le principe d'autonomie qui fait une place à chacun, et recherche, par une décision partagée, à faire que chacun ait sa place.



Engagement pour faire reconnaître la médiation dans les situations familiales ou des conflits relationnels peuvent impacter l'autonomie des personnes âgées notamment

## 2.2.2 BILAN ET ENSEIGNEMENTS

Sur la période 2021/2023, la Fondation a soutenu et financé vingt et un projets portés par des associations :

- Dans le cadre de deux appels à projets (2021 et 2023) – Montant alloué 268 000€
- En complément des appels à projets – Montant alloué 238 500€
- Budget global des financements attribués sur la période : 506 500€

**Ces projets ont été soutenus car ils s'inscrivent dans le périmètre de la Fondation qui porte sur l'accès à l'autonomie des personnes fragilisées par l'avancée en âge, le handicap ou une addiction.**

La fondation a privilégié les actions manifestant une approche positive et constructive associant les personnes concernées avec un leitmotiv « plus d'autonomie, c'est possible »

Ces projets s'inscrivent dans les six grands domaines ou « programmes » ont été choisis afin de rendre l'action de la Fondation autour de l'autonomie la plus lisible possible :

- Citoyen et engagé à tout âge
- La médiation familiale, alliée de l'autonomie
- L'emploi, source d'autonomie
- Un habitat pour des liens
- Générations numériques
- Etudes, innovation et recherche



Sur la période 2021/2023 la Fondation a ainsi consacré 506 500€ à des projets devenus au fil des mois des lieux de connaissance pour la recherche de l'autonomie.

### DES ENSEIGNEMENTS SUR LES LEVIERS DE L'AUTONOMIE

**Les enjeux liés à l'habitat** des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie sont majeurs et liés notamment au contexte démographique.

Il ressort des projets soutenus que :

- L'habitat est un thème central, une préoccupation majeure pour maintenir l'autonomie des personnes
- Habitat et autonomie sont intimement liés à des enjeux qui y sont liés : usage du numérique, accès à l'emploi (pour les personnes en situation de handicap), maintien du lien social.

Il ressort des projets qu'un habitat adapté, collectif ou inclusif contribue à rompre l'isolement, à préserver des liens sociaux actifs ce qui semble impacter notablement l'autonomie.

Les offres d'habitat doivent être diverses : Eco-lieu, location ou colocation, logement social, accueil en établissement spécialisé, mais dans tous les cas, il faut se poser la question de l'entraide, jusqu'où aller ? comment les formes d'habitat peuvent accompagner la perte progressive d'autonomie qui concerne certaines personnes.



Face à l'individualisation de l'habitat ou de la société toute entière, comment faire pour rester en relation avec la famille, les amis. Comment gérer la solitude, l'isolement ?

Les dispositifs d'habitat soulèvent des questions nombreuses et complexes sur leur modèle de financement pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap.

**L'accès à l'emploi** constitue un déterminant majeur d'autonomie pour les personnes en situation de handicap.

La formation des jeunes en situation de handicap et l'accès aux études supérieures se révèlent particulièrement complexes même s'il existe des dispositifs spécifiques pour accompagner les jeunes lors des études. L'accessibilité numérique constitue un enjeu pour les jeunes en situation de handicap car il s'avère que l'usage du numérique est devenu central pour les travaux, les cours, les recherches, etc.

Le maintien dans l'emploi et la formation continue des personnes en situation de handicap sont également une priorité à considérer au regard de l'évolution technologique, de l'apparition de nouveaux métiers. Continuer à se former tout au long de sa carrière est essentiel pour maintenir la meilleure employabilité possible.

**Les dispositifs d'emploi adapté** tels que les ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) et les EA (Entreprise Adaptée) pour lesquels un plan de transformation est engagé permettent une inclusion raisonnée ou une préparation pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Il existe un enjeu important lié à l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein d'entreprises dites « ordinaires ». Si cette inclusion vers le milieu de travail ordinaire est un objectif privilégié il ressort des projets et rencontres sur ce sujet que cela peut être difficile à mettre en œuvre.

Certaines personnes en situation de handicap ne sont pas en mesure de travailler en milieu ordinaire à certaines périodes de leur vie. Comment articuler et fluidifier des passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire ?

Comment l'entreprise peut/doit s'adapter pour aller vers une meilleure capacité d'inclusion ?

Un des axes de réflexion identifié serait de poursuivre un travail de **sensibilisation des entreprises aux bénéficiaires du duo travail et handicap**. Comment contribuer à lever les freins, à mettre en valeur les atouts liés à l'accueil de personnes en situation de handicap au sein d'une entreprise malgré les difficultés ?

L'adaptation des postes et des fonctions en lien avec la place croissante des outils et usages numériques est un élément de réflexion à envisager car l'accessibilité numérique conditionne aussi l'accès à l'emploi.

Emploi en milieu ordinaire, évolution des dispositifs d'emploi adaptés sont des questions ressortent également des échanges avec les porteurs de projets.

**L'engagement citoyen** peut-il contribuer à favoriser une meilleure autonomie ? comment peut-il y contribuer dans la durée ?

En étant favorisé, l'engagement citoyen crée des passerelles entre des personnes d'âge, de profession, d'origine très diverses. Cet enrichissement contribue à l'autonomie de par le pouvoir d'agir qu'il suscite aussi bien chez les personnes aidées que pour les bénéficiaires.



### La médiation familiale

La médiation s'appuie sur le principe d'autonomie qui fait une place à chacun, et recherche, par une décision partagée, à faire que chacun ait sa place.

Le projet mené avec le centre de la famille et de la médiation a mis en exergue que la médiation était encore insuffisamment identifiée et reconnue pour accompagner les crises inhérentes aux situations en lien avec la dépendance, le handicap ou l'addiction.

Il est apparu au fil des travaux que de nombreuses situations de conflit restaient sans réponse.

La Fondation AUTONOMIA soutient le développement des espaces rencontres, des services de soutien aux familles, mais aussi des dispositifs de règlement des conflits entre les services et les personnes. Cette volonté de développer la médiation, familiale, mais aussi la médiation professionnelle s'inscrit dans un choix de société : privilégier, quand c'est possible, des processus de confiance.

**Le rôle des aidants** dans la préservation de l'autonomie est à interroger. L'autonomie des jeunes aidants est fortement impactée par ce rôle qui leur est confié dans le cas d'accompagnement d'un proche. Il ressort des travaux menés avec JADE que lorsque le rôle de jeune aidant est accompagné, écouté dans ses difficultés il peut être transformé en ressource pour les jeunes.

**L'isolement** est un frein à l'autonomie. La cohésion et le lien social sont des déterminants d'autonomie majeur - rompre la solitude, favoriser le lien social, la reconnaissance, l'implication dans la cité. Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, du bien-être. Les dispositifs doivent prendre en compte le lieu de vie des personnes.



**L'accès à l'usage des outils numériques** peut véritablement contribuer à préserver l'autonomie des personnes âgées en leur permettant de réaliser toutes démarches administratives, de garder des liens sociaux avec des proches qui peuvent être à distance ainsi que toutes démarche pour participer à des activités culturelles et sociales.

**Les bonnes pratiques dans l'usage des outils numériques** Face au développement de pratiques qui peuvent paraître excessives ou dérégulées, la sensibilisation de tous et notamment des plus jeunes et de leurs parents est devenue une priorité.

**La dignité** constitue une valeur majeure : vivre avec ou malgré les risques.

Il ressort de ces bilans ainsi que des travaux menés avec les autres porteurs de projets accompagnés sur la période que les thématiques – habitat, numérique, accès et maintien dans l'emploi, engagement citoyen sont très reliées entre elles.



### 3. DES FONDATION ABRITEES MOBILISEES POUR L'AUTONOMIE

La Fondation AUTONOMIA s'inscrit dans une dynamique et une volonté d'ouverture auprès des personnes physiques et morales qui souhaitent créer une fondation abritée pour **mobiliser les générosités** en faveur de l'autonomie.

Avec ce statut d'abritant, la Fondation AUTONOMIA soutient des porteurs de projets qui œuvrent pour favoriser et maintenir l'autonomie des personnes en situation de handicap, de dépendance et d'addiction à travers leur fondation abritée.

La primauté est accordée au soutien des fondations abritées et à leurs projets à partir du moment où ceux-ci s'inscrivent dans le respect du cadre juridique et fiscal défini pour les fondations abritées.

*« Selon la loi du 23 juillet 1987, modifiée par l'article 20 de la loi du 4 juillet 1990, peut être dénommée Fondation abritée « l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif, de biens, droits ou ressources à une Fondation reconnue d'utilité publique dont les statuts ont été approuvés à ce titre, dès lors que ces biens, droits ou ressources sont gérés directement par la Fondation affectataire, et sans que soit créée à cette fin une personne morale distincte »*

La Fondation AUTONOMIA accueille des fondateurs de fondations abritées dont l'objet agit en cohérence avec son propre objet statutaire.

Ce règlement de fonctionnement est disponible sur le site de la Fondation AUTONOMIA [Créer une fondation abritée | Fondation Autonomia](#)

L'objet de la Fondation KUNZ est de **révéler les talents des personnes en situation de handicap**

### En 2023

**Sept** projets portés par des associations ont été soutenus par la Fondation KUNZ sur l'ensemble du territoire français

#### Parmi les projets soutenus

- Ateliers de pratique de l'aviron pour des jeunes en situation de déficience intellectuelle
- Ateliers de danse inclusive et danse adaptée, ateliers de sensibilisation au handicap et à la différence en milieu scolaire
- Programme d'éducation aux médias, d'expression citoyenne et de créations participatives pour des personnes en situation de handicap en Auvergne Rhône-Alpes.



**Soixante-dix** projets ont été soutenus depuis la création de la Fondation en 2016.  
[www.fondationkunz.fr](http://www.fondationkunz.fr)

L'objet de la Fondation Siel Bleu est de promouvoir **La santé par l'activité physique adaptée**

Ses missions prioritaires :

- Développer la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé par l'activité physique
- Assurer l'accessibilité financière et géographique aux programmes développés



### En 2023

- Suivi des trois lauréats retenus dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir des actions jets ayant pour objet « d'imaginer de nouvelles formes d'accompagnement de la fragilité au sein de lieux innovants » |

[www.fondationsielbleu.fr](http://www.fondationsielbleu.fr)

## 4. L'AUTONOMIE : UN ENJEU A FAIRE RE(CONNAITRE)

### Un espace de rencontre avec l'écosystème de la Fondation

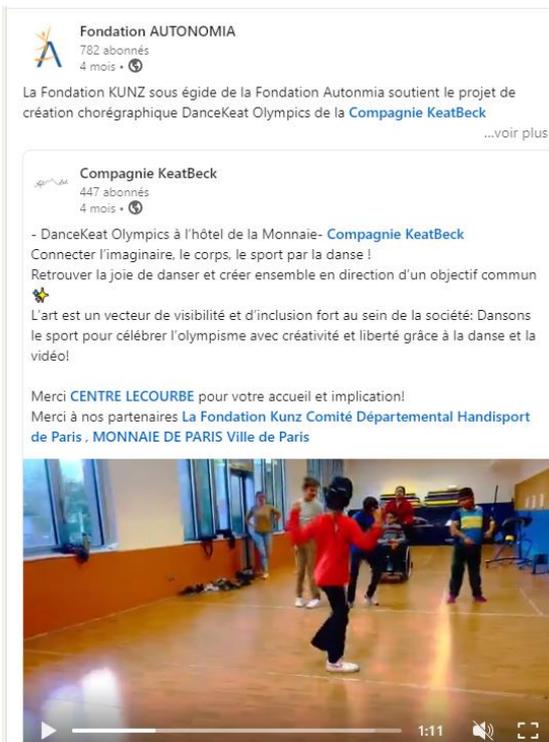
En janvier 2023, la Fondation a réuni administrateurs, porteurs de projets, fondation abritées dans le cadre d'un évènement « Autonomie & Care ». Un espace d'échanges et de rencontres pour partager expériences, réflexions et initiatives autour des enjeux d'autonomie.



### Une présence affirmée sur LinkedIn

La Fondation AUTONOMIA a choisi de privilégier une présence sur le réseau LinkedIn.

847 abonnés suivent désormais les actualités de la Fondation AUTONOMIA.



## Un site web relai de nos actualités

Une mise à jour régulière du site web, des actualités, des projets soutenus permet d'informer ses publics en continu et de créer du lien avec l'écosystème de la Fondation.



10 octobre

### Soliha et le projet A.L.M.A : Sensibilisation à l'adaptation du logement pour les mandataires judiciaires

Le 3 octobre l'Union régionale SOLIHA Auvergne Rhône-Alpes a organisé à Lyon une nouvelle journée de #sensibilisation et d'échanges sur l'#adaptation du logement à destination des #mandatair...



7 septembre

### L'étude MADoPA sur le bien vieillir en éco-lieu

Soutenu par la Fondation Autonomia ce projet d'étude initié par MADoPA interroge la place et le rôle des personnes âgées dans ces collectifs : quelles motivations des personnes âgées à créer ou à rejoindre...

## 5. DES ADMINISTRATEURS IMPLIQUES

Tout au long de l'année 2023, les membres du Conseil d'administration de la Fondation ont poursuivi leur implication et ce de plusieurs manières :

- Par le biais d'un engagement bénévole très important de la présidente de la Fondation
- Un travail de proximité mené par le bureau qui s'est réuni 6 fois au cours de l'année avec des délégations de fonctionnement bénévoles nécessitant un fort investissement de chacun
- Par les quatre réunions annuelles du Conseil d'administration

Les administrateurs ont également été sollicités et impliqués pour participer à l'étude des lettres d'intention reçues suite à l'appel à projets ainsi qu'à un groupe de travail qui a préparé les orientations 2024/2025 de la Fondation.

## 6. MERCI A NOS MECENES

La Fondation AUTONOMIA, reconnue d'utilité publique dispose de la grande capacité juridique. Elle peut ainsi recevoir des donations et des legs ainsi que des dons manuels de toutes provenances, en faisant profiter ses donateurs de la déductibilité de leur revenu ou résultat imposables, des dons qu'ils lui ont consentis.

Elle peut également recevoir des dons (en numéraire, en nature, en compétence) des entreprises au titre du mécénat en leur faisant bénéficier des dispositions fiscales en vigueur.

La Fondation AUTONOMIA bénéficie du soutien d'entreprises mécènes. Depuis 2019, le Groupe VYV, Harmonie Mutuelle, la MGEN et VYV3 contribuent au financement des travaux au titre du mécénat financier et de compétences.

Ces entreprises mécènes sont engagées aux côtés de la Fondation AUTONOMIA pour soutenir son action.

